



# CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES

Crédit photo : iStock



**CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES  
EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

# SOMMAIRE

## FLUX

### PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

4

Émission d'un transfert en devises toute destination et euro hors zone SEPA

Frais complémentaires sur un transfert

Émission d'un effet ou d'un chèque

Établissement d'un chèque de banque

Opération spécifique

### PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

5

Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA

Remise d'un chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin»

Remise d'un effet ou d'un chèque pour «crédit différé après encaissement»

Dates de valeur

### CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES

7

## TRADE FINANCE

### REMISES DOCUMENTAIRES

8

Remise documentaire à l'importation ou à l'exportation

### CRÉDITS DOCUMENTAIRES

8

Crédit documentaire à l'importation

Crédit documentaire à l'exportation

### GARANTIES, CAUTIONS INTERNATIONALES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY

10

Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by émises sur l'étranger

Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by reçues de l'étranger

Opérations spécifiques sur lettre de crédit stand-by

## CHANGE ET PRÊT/EMPRUNT

### OPÉRATIONS DE CHANGE : COMPTANT ET COUVERTURE

11

Couverture de change à terme, swap de change et option de change  
Flexigain et Flexiterme

### PRÊT/EMPRUNT

11

Financement court terme en devise  
Dépôt à terme en devise

## FRAIS ANNEXES

11

## VOS CONTACTS

12

**Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises** : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

**Pour les particuliers :** nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels  
Agriculteurs  
Associations  
Entreprises

Notre tarification en euro s'entend hors frais éventuels pris par les banques correspondantes à l'étranger.

### **Frais de gestion mensuels sur compte en devise**

- tenue de compte	8,60 €	8,45 €
- commission de mouvement	0,07 %	minimum 5,00 €
- commission de plus fort découvert	0,07 %	non concerné

## **Commission de change applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devise au comptant ou à terme**

- commission de change 0,05 % minimum 8,80 € 0,05 % minimum 8,65 €

FLUX

## PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

## Émission d'un transfert en devises toute destination et euro hors zone SEPA<sup>(1)</sup> (hors commission de change)<sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>

- opération jusqu'à 250 €	10,75 €	10,55 €
- opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24,95 €	24,45 €
- opération de plus de 250 € saisie par le client (télétransmis)	19,40 €	non concerné
- opération de plus de 250 € pour les virements permanents	19,40 €	19,00 €
- avis d'opération	4,10 €	gratuit

(1), (2), (3) : se reporter à la page 7.

**Frais complémentaires sur un transfert**

- traitement de transfert urgent	16,50 €	16,20 €
- frais à charge du donneur d'ordre (OUR) <sup>(3)</sup>	29,60 €	29,05 €
- mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	13,40 €	13,15 €
- intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	23,90 €	23,45 €
- demande de sort	9,95 €	9,75 €
- confirmation d'émission de transfert	9,95 €	9,75 €
- mise à disposition de fonds à l'étranger	24,95 €	24,45 €

**Émission d'un effet ou d'un chèque (hors commission de change)**

- frais de dossier	24,70 €	24,20 €
- commission de règlement	0,10 % minimum 27,10 €	0,10 % minimum 26,60 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort, acceptation, prorogation	43,95 €	43,10 €

**Établissement d'un chèque de banque**

- opération jusqu'à 250 €	32,95 €	32,30 €
- opération de plus de 250 €	47,15 €	46,20 €

**Opération spécifique (hors commission de change)**

- commission d'aval de traite	1 %/an minimum 131,30€	non concerné
-------------------------------	---------------------------	--------------

**PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER****Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)<sup>(1)(2)(3)</sup>**

- opération jusqu'à 250 €	10,75 €	10,55 €
- opération de plus de 250 €	17,50 €	17,15 €
- préavis par voie électronique	1,10 €	non concerné
- avis d'opération	4,10 €	gratuit
- retour de fonds	34,50 €	33,85 €

(1), (2), (3) : se reporter en bas de la page 7.

**Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises :** nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

**Pour les particuliers :** nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels**  
**Agriculteurs**  
**Associations**  
**Entreprises**

**Particuliers**

**Remise d'un chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin» (hors commission de change)**

- commission d'encaissement par chèque	0,10 % minimum 20,80 €	0,10 % minimum 20,40 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort	43,95 €	43,10 €

**Remise d'un effet ou d'un chèque pour «crédit différé après encaissement» (hors commission de change)**

- frais de dossier	27,90 €	27,35 €
- commission d'encaissement	0,10 % minimum 45,10 €	0,10 % minimum 44,25 €
- courrier express étranger	64,05 €	64,05 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort	43,95 €	43,10 €

**Dates de valeur**

- virement / transfert vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J (jour de l'opération)
- chèque, effet, remise documentaire vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J (jour de l'opération)
- virement reçu en euro	date indiquée par la banque étrangère
- virement reçu en devise	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés
- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en euro	date indiquée par la banque étrangère
- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en devise	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés

## CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



(1) Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.  
\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

(2) - Frais «SHARE» : seuls les frais du Crédit Agricole sont à la charge du client.

(3) - Frais «OUR» : dans le cas d'une émission de transfert, le client prend tous les frais à sa charge (tarification du Crédit Agricole ainsi que les frais des banques étrangères).

S'il s'agit d'un virement reçu, aucun frais ne sera appliqué.

**Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises :** nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

**Pour les particuliers :** nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels  
Agriculteurs  
Associations  
Entreprises

Particuliers

## TRADE FINANCE

### CA e-banking

abonnement gratuit      non concerné

### REMISES DOCUMENTAIRES

#### Remise documentaire à l'importation ou à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

- frais de dossier	26,75 €	non concerné
- commission de règlement par remise documentaire	0,20 %	non concerné
- minimum	66,70 €	non concerné
- maximum	456,00 €	non concerné
- acceptation, prorogation, modification et impayé	43,95 €	non concerné
- demande de sort	22,25 €	non concerné

### CRÉDITS DOCUMENTAIRES

En fonction de vos besoins, veuillez consulter votre conseiller pour une offre personnalisée

#### Crédit documentaire à l'importation (hors commission de change et frais annexes)

##### Ouverture

- mise en place	131,00 €	non concerné
- commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	maximum 1,5 %/an (minimum 133,10 €)	non concerné

##### Modification

- commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	maximum 1,5 %/an (minimum 114,40 €)	non concerné
- commission de modification (hors engagement)	98,80 €	non concerné

### Utilisation

- commission de levée de documents	0,125 % (minimum 114,40 €)	non concerné
- commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible)	maximum 1,5 %/an (minimum 98,80 €)	non concerné
- frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125,00 € 150,00 \$	non concerné

### Opérations spécifiques sur crédits documentaires

- UPAS (mise en place et conditions financières)	nous consulter	non concerné
- virement de la commission d'agent	24,95 €	non concerné
- établissement d'un bon de cession	88,90 €	non concerné

### **Crédit documentaire à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)**

### Ouverture

- commission de notification		
• crédit ≤ 1 500 000 €	0,10 %	non concerné
• crédit > 1 500 000 €	0,05 %	non concerné
• minimum	131,00 €	non concerné
- transfert de LC à un second bénéficiaire	0,15% (minimum 228,80 €)	non concerné

### Modification

- commission de modification de crédit documentaire	98,80 €	non concerné
---	---------	--------------

### Utilisation

- commission de levée de documents sur crédits documentaire	0,15 % (minimum 157,00 €)	non concerné
- pré-examen de documents scannés	133,10 €	non concerné

### Opérations spécifiques sur crédits documentaires

- commission de confirmation liée à l'engagement	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays	non concerné
- escompte sur crédit documentaire confirmé	nous consulter	

**Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises** : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

**Pour les particuliers** : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels**  
**Agriculteurs**  
**Associations**  
**Entreprises**

**Particuliers**

## GARANTIES, CAUTIONS INTERNATIONALES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY

### **Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)**

- mise en place	141,40 €	139,40 €
- commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 33,25 €/trim)	maxi 1,5 %/an (mini 32,80 €/trim)
- commission de modification (impactant l'engagement - calcul par trimestre indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 28,60 €/trim)	maxi 1,5 %/an (mini 28,20 €/trim)
- commission de modification (hors engagement)	98,80 €	97,40 €
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,125 % (mini 112,30 €)	0,125 % (mini 110,70 €)
- mainlevée	62,90 €	62,00 €
- analyse exceptionnelle	sur devis	sur devis

### **Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by reçues de l'étranger (hors commission de change et frais annexes)**

- commission de notification	141,40 €	139,40 €
- commission de modification	98,80 €	97,40 €
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,15 % (mini 157,00 €)	0,15 % (mini 154,80 €)

### **Opérations spécifiques sur lettre de crédit stand-by**

- commission de confirmation liée à l'engagement	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays	non concerné
--	---	--------------

## CHANGE ET PRÊT/EMPRUNT

### CA@change en ligne

abonnement gratuit non concerné

### OPÉRATION DE CHANGE : COMPTANT ET COUVERTURE

- commission de change	0,05 % (minimum 8,80 €)	0,05 % (minimum 8,65 €)
------------------------	----------------------------	----------------------------

### Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)

- mise en place	86,50 €	non concerné
- prorogation, levée anticipée ou tirage	86,50 €	non concerné

### Flexigain et Flexiterme (hors commission de change)

- mise en place	86,50 €	non concerné
- utilisation	43,25 €	non concerné

## PRÊT/EMPRUNT

### Financement court terme en devise

- mise en place	89,40 €	non concerné
- levée anticipée	43,25 €	non concerné
- pénalité en cas de levée anticipée	indemnités à verser selon contrat en vigueur	non concerné

### Dépôt à terme en devise

nous consulter nous consulter

## FRAIS ANNEXES

### Message spécifique par swift

9,95 € 9,75 €

### Frais d'authentification

9,95 € 9,75 €

### Frais de courrier

- courrier recommandé	12,00 €	12,00 €
- courrier express France	20,00 €	20,00 €
- courrier express étranger	64,05 €	64,05 €

### Recherche ou analyse

sur devis sur devis

### Intervention Délégations à l'étranger (certification de contrats, assistance ouverture de compte ...)

sur devis sur devis

### Cash management international

sur devis sur devis

### Renseignements commerciaux sur l'étranger

sur devis sur devis

## VOS CONTACTS

### Crédit Agricole des Côtes d'Armor

[www.ca-cotesdarmor.fr](http://www.ca-cotesdarmor.fr)

02 96 69 22 22

### Crédit Agricole du Finistère

[www.ca-finistere.fr](http://www.ca-finistere.fr)

02 98 32 05 98

### Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

[www.ca-illeetvilaine.fr](http://www.ca-illeetvilaine.fr)

09 80 98 35 35

### Crédit Agricole du Morbihan

[www.ca-morbihan.fr](http://www.ca-morbihan.fr)

09 74 75 56 56



Édité par les Caisse Régionales de Crédit Agricole Mutuel en Bretagne. Sociétés coopératives à capital variable, agréées en tant qu'établissement de crédit.

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DES CôTES D'ARMOR**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan, PLOUFRA-GAN - 22098 SAINT BRIEUC CEDEX 9. 777 456 179 RCS SAINT-BRIEUC. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris.

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTÈRE**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 777 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris.

**CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN - CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL** - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07. 022. 976 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris.

Établissement de crédit de droit français :

- contrôlé par la Banque Centrale Européenne (Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne)  
- agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09)

- contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

- contrôlé par Crédit Agricole S.A. (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex)

Voir également le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

01/12/2022 - Réf. PBCM019\_CGB2023\_INTERNAT\_V3

Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts ».